



**ASSOCIATION DES ASSISTANTES MATERNELLES
DE LA CHARENTE**

Angoulême le 8 février 2018

Cher (e) Adhérent (e),

Nous venons par la présente, vous convoquer à notre **Assemblée Générale Ordinaire** qui se déroulera le **Samedi 3 mars 2018 à 14H30** à **Hôtel KYRIAD 184 Rue des Platanes à CHAMPNIERS**

L'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant :

Approbation de l'AG extraordinaire du 21 octobre 2017:-

- Rapport moral 2017
- Bilan d'activités 2017
- Rapport d'orientation 2018
- compte de résultat 2017
- Budget prévisionnel 2018
- renouvellement du conseil d'administration
- Questions diverses

L'assemblée générale est un moment fort de la vie associative. Nous avons des changements importants à faire et c'est avec vous que nous avons besoin d'en discuter.

Si vous avez des questions, nous ne manquerons pas d'y répondre lors de la réunion mais faites-les nous parvenir de préférence avant le 24/02.

Nous apporterons des contrats à vous vendre et les agendas Bébé Nounou 2018 qu'il nous reste.

Comme tous les ans, nous faisons appel à candidature pour rentrer dans le conseil d'administration, toute personne intéressée sera la bienvenue.

Nous vous rappelons que l'association est toujours en **DANGER** de dissolution en fin d'année 2018 si personne ne se mobilise car plusieurs personnes ont prévu de quitter le C.A.

N'hésitez pas à consulter notre nouveau site www.assodep16.fr, vous serez informé(e) de l'actualité de l'association et pourrez y trouver les documents mis à jour.

Nous vous souhaitons Cher (e) Adhérent(e), bonne réception de la présente et comptons sur votre présence. Sans ses adhérents l'association ne peut pas exister.

Les Co- Présidentes

N. MORATILLE

S. HÉRAULT

La secrétaire

K. DEVILLERS

Association des Assistantes Maternelles de la Charente
494 Ter, avenue de Navarre
16000 ANGOULEME Tel: 07.50.30.12.66 ou 07.50.49.46.46
e-mail : assodep16@gmail.com - site : www.assodep16.fr